

FORMATION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES CADRES DE L'ÉTAT

Le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, avec l'appui du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, a été chargé par la Première ministre de procéder à la formation inédite à la transition écologique de **l'ensemble des agents de la fonction publique d'ici la fin du quinquennat**.

Cette formation commencera par l'État, en s'adressant aux **25 000 cadres supérieurs de la fonction publique d'État d'ici fin 2024**.



Inédit

les 25 000 cadres de la fonction publique d'État d'ici 2024 ➔ les 41 000 cadres issus des 3 versants de la fonction publique d'ici 2025 ➔ les 5,6 millions d'agents d'ici 2027

Une formation concrète, avec une action sur le terrain



COMPRÉHENSION DES GRANDS ENJEUX

Partage d'un socle commun sur les enjeux climatiques grâce à des conférences d'experts sur les **trois crises** : biodiversité / climatique / ressources naturelles.



RESTITUTION ET DÉFINITION DES PLANS D'ACTIONS CONCRETS

Restitution par le cadre à ses équipes et élaboration d'**un plan d'action "Transition écologique"**.

Un réseau de coachs internes et d'experts pourra appuyer si besoin la rédaction de ces plans.



MISE EN ACTION ET PROJECTION SUR LE TERRAIN

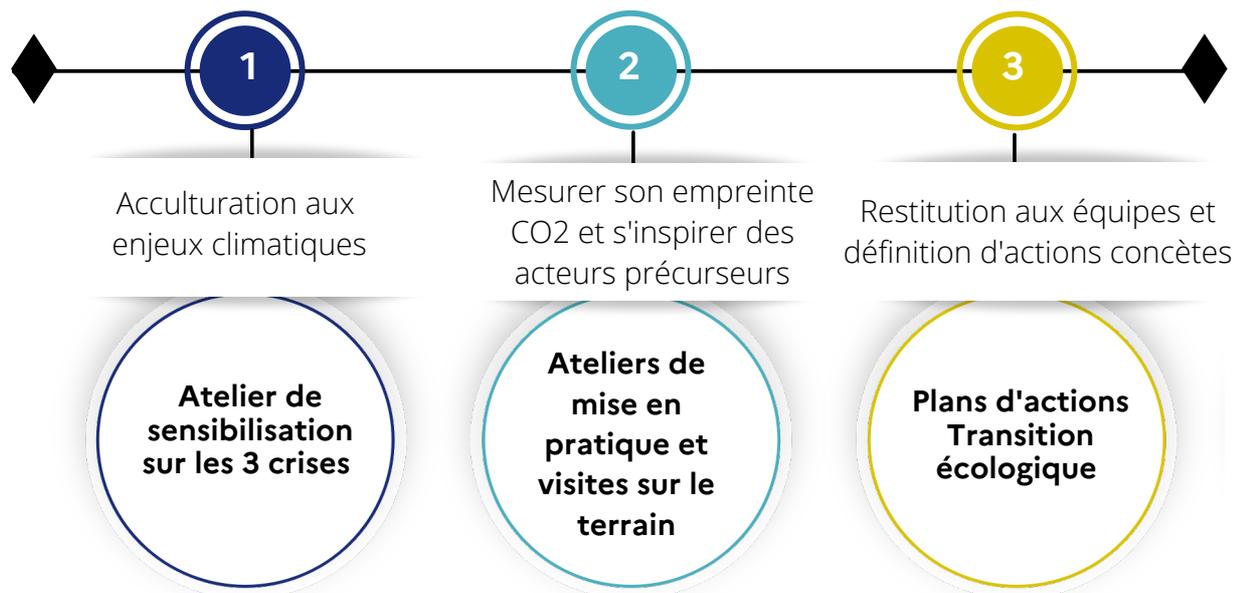
Mise en pratique et rencontres avec des acteurs ayant déjà réussi à mettre en œuvre de façon collective des **réponses aux enjeux de la transition écologique**.

Un groupe d'appui et d'expertise scientifique, co-présidé par Laurence TUBIANA et Luc ABBADIE, garantira la crédibilité du contenu de la formation et la mobilisation des réseaux scientifiques au plus près des territoires.



FORMATION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES CADRES DE L'ÉTAT

Un programme structuré en 3 modules



Une campagne de formation qui démarre immédiatement

Les hauts dirigeants de la fonction publique d'État seront formés en priorité, dès le mois d'octobre, dans une démarche d'exemplarité. Ils bénéficieront d'un dispositif "pilote" mis en œuvre de façon conjointe par la Délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (DIESE), le ministère de la transition écologique et l'Institut national de service public (INSP).

Ce premier temps nourrira le contenu pédagogique des formations qui suivront.

